



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

## Cent quatre-vingt-deuxième session

182 EX/INF.21 Rev.  
PARIS, le 10 septembre 2009  
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

### PARTIE I

#### Données budgétaires concernant les neuf plates-formes intersectorielles thématiques

##### Résumé

Le tableau ci-après présente des données budgétaires concernant les neuf plates-formes intersectorielles thématiques mentionnées dans le document 34 C/5 approuvé. Elle ne contient pas de données budgétaires relatives aux trois plates-formes de coordination - Priorité Afrique, Contribution à la mise en œuvre du Programme d'action de Maurice pour les PEID, et Soutien aux pays en situation de post-conflit et post-catastrophe - puisque celles-ci ont pour rôle de coordonner l'ensemble de l'action de l'Organisation dans leurs domaines respectifs, mais non de mettre elles-mêmes en œuvre des activités et des actions particulières, comme c'est le cas des plates-formes thématiques.

Il est rappelé que des informations détaillées concernant les résultats obtenus pour chacune des plates-formes intersectorielles peuvent être obtenues sur le site Web de l'UNESCO à l'adresse suivante : [www.unesco.org/en/mlaunitassessment](http://www.unesco.org/en/mlaunitassessment).

De par sa nature même, le présent document n'a aucune incidence administrative ou financière.

<b>Données budgétaires concernant les neuf plates-formes intersectorielles thématiques (1)</b>			
<b>Secteurs participants</b>	<b>Allocations dans le 34 C/5 au titre du Programme ordinaire (à titre indicatif)</b>	<b>Engagements financiers au titre du Programme ordinaire (à titre indicatif) (2)</b>	<b>Ressources extrabudgétaires à titre indicatif (3)</b>
<b>Enseignement scientifique</b>			
ED	200 000	516 000	
SC	210 000	1 761 962	
SHS	200 000	678 834	
CI	150 000	86 000	
<b>TOTAL</b>	<b>760 000</b>	<b>3 042 796</b>	<b>0</b>
<b>VIH et SIDA</b>			
BSP	0	20 000	0
HRM	0	0	0
ED	500 000	1 281 098	3 373 131
SC	50 000	21 000	202 394
SHS	125 000	0	65 000
CLT	125 000	77 850	477 781
CI	120 000	22 322	153 822
<b>TOTAL</b>	<b>920 000</b>	<b>1 422 270</b>	<b>4 272 129</b>
<b>Éducation au service du développement durable (EDD)</b>			
ED	500 000	1 537 526	1 200 000
SC	200 000	1 485 300	0
SHS	150 000	0	0
CLT	200 000	214 000	0
CI	110 000	160 350	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 160 000</b>	<b>3 397 176</b>	<b>1 200 000</b>
<b>Promotion de l'apprentissage à l'aide des TIC</b>			
ED	300 000	765 973	
CI	175 000	848 000	
<b>TOTAL</b>	<b>475 000</b>	<b>1 613 973</b>	<b>0</b>
<b>Renforcement des systèmes de recherche nationaux</b>			
ED	100 000	767 000	21 838
SC	100 000	1 942 307	11 866
SHS	350 000	1 122 300	482 960
CI	50 000	145 168	0
<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	<b>3 976 775</b>	<b>516 663</b>

<b>Langues et multilinguisme</b>			
ED	100 000	299 900	46 900
SC	50 000	60 000	0
SHS	30 000	14 500	
CLT	220 000	289 600	381 034
CI	210 000	37 500	0
<b>TOTAL</b>	<b>610 000</b>	<b>701 500</b>	<b>427 934</b>
<b>Contribution au dialogue entre les civilisations et culture de la paix</b>			
BSP	0	0	
ED	100 000	324 400	0
SC	100 000	369 700	0
SHS	250 000	496 000	0
CLT	2 000 000	1 424 983	2 000 000
CI	995 000	864 300	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 445 000</b>	<b>3 479 383</b>	<b>2 000 000</b>
<b>Action de l'UNESCO pour faire face au changement climatique (4)</b>			
ED	0	0	0
SC	0	2 237 087	3 008 207
SHS	0	50 000	0
CLT	0	44 387	0
CI	0	180 800	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>2 512 274</b>	<b>3 008 207</b>
<b>Prospective et anticipation</b>			
ED	0	0	
SC	0	0	
SHS	0	0	
CLT	0	0	
CI	0	26 000	
BSP	0	428 546	44 248
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>454 546</b>	<b>44 248</b>
<b>GRAND TOTAL</b>			
	<b>7 970 000</b>	<b>20 600 693</b>	<b>11 469 182</b>

- (1) Ce tableau présente des données budgétaires sur les neuf plates-formes intersectorielles thématiques, mais non sur les trois plates-formes de coordination, à savoir Priorité Afrique, Contribution à la mise en œuvre du Programme d'action de Maurice pour les PEID, et Soutien aux pays en situation de post-conflit et de post-catastrophe. Ces dernières ont pour rôle de coordonner l'ensemble de l'action de l'Organisations dans leurs domaines respectifs, mais non de mettre elles-mêmes en œuvre des activités et des actions particulières, comme c'est le cas des plates-formes thématiques.
- (2) Au 17 avril 2009, compte tenu des dernières mises à jour communiquées par les responsables des plates-formes.

- (3) Aucune ressource budgétaire ne peut encore être indiquée pour ED, bien que le travail de ce secteur, en particulier dans le domaine de l'éducation relative au changement climatique, soit un élément décisif de la stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique (180 EX/16 Rev.). Il est rendu compte du travail accompli dans ce domaine et dans d'autres domaines relevant de l'éducation dans le document du Conseil exécutif intitulé « Progrès réalisés et résultats obtenus dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique et de son Plan d'action renforcé » (182 EX/INF.7) .